

## 1. Données pour les plans de fumure

**Valeur A** : 160 u

**Pluviométrie** : à un niveau beaucoup plus élevé que les années passées

| Stations météo | Pluies du 01/10 au 31/12/19 | Moyennes janvier - février | Pluies à prendre pour le PPF |
|----------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Albi           | 326                         | 120                        | 450                          |
| Lavaur         | 248                         | 100                        | 350                          |
| Puycelci       | 315                         | 120                        | 450                          |
| Tanus          | 412                         | 140                        | 550                          |
| Montredon      | 480                         | 220                        | 700                          |

Plusieurs retours d'agriculteurs indiquent notamment des valeurs plus élevées sur le Lauragais : n'hésitez pas à prendre vos propres relevés.

## 2. Sur quelle parcelle et quand faire le reliquat ?

### 2.1. Parcelle pour des prélèvements de fin janvier / février

**Culture 2020** : priorité aux parcelles semées en céréales

**Précédent** :

1. Parcelles avec un couvert végétal d'été avant la céréale
2. Récoltes 2019 en semences (potagères, fourragères, maïs)
3. Récoltes 2019 en légumineuses, prairies, ail, melon ...
4. Parcelles avec apport régulier de fumier / lisier

Si vous n'avez pas ces précédents, vous pouvez bien sûr choisir un précédent plus classique (tournesol, maïs ...).

Remarque : si vous avez fait un prélèvement en décembre, il vous donne une indication de l'azote disponible pour le tallage mais n'est pas pertinent pour le bilan azoté.

**Si vous faites un apport avant le passage du préleveur : pensez à laisser une zone non fertilisée (ou à minima notez sur la fiche de renseignements la date et la quantité d'azote).**

### 2.2. Prélèvements de printemps

Pour les cultures d'été, le prélèvement devra être fait au plus près du semis (ex début avril).

### 3. Conseils d'apport

Je vous invite à lire le vigi céréales que vous avez reçu dans la newsletter des conseillers Grandes cultures de la Chambre d'agriculture.

#### CONSTAT (SOURCE ARVALIS) :

- La pluviométrie importante depuis le semis engendre une forte lixiviation de l'azote présent dans le sol.
- L'azote est très majoritairement dans l'horizon **30-60 cm**.
- Le besoin en azote pour le tallage y compris l'azote du sol, se situe autour de 60u.

A retenir : les années passent et ne se ressemblent pas, de nombreuses parcelles devraient valoriser cette année un apport entre 20 et 40u d'azote au tallage selon les situations.

#### Conseil d'apport

| Date de semis              | Octobre / novembre  | Décembre  | janvier  |
|----------------------------|---|---|----------|
| Stades                     | Tallage   | 1 à 3 feuilles                                      | Levée    |
| Pluies entre 350 et 450 mm | Impasse tallage :<br>Précédent Maïs dry 40q avec 120U ou légumineuses (hors soja),<br>retournement de prairies sur sol argileux | 30 à 40 u<br>(100 – 150 kg/ha de 18-46 par exemple) | Trop tôt |
|                            | 20 à 30 u sinon   |   |          |
| Pluies > 450 mm            | 40 u sauf précédents légumineuses (hors soja)   |   |          |

Pour les parcelles avec des apports fréquents de fumier (ex 20 à 30 T tous les ans), l'apport tallage ne doit pas être nécessaire.